

ACCÈS AUX SOINS

**L'UFC-QUE CHOISIR DE L'OISE PRÉSENTE LA CARTE DE
LA FRACTURE SANITAIRE DU DÉPARTEMENT**



www.quechoisir.org

8 novembre 2022

UN NÉCESSAIRE ÉTAT DES LIEUX DE L'ACCÈS AUX SOINS DE L'OISE

- Après deux premières alertes (2012 et 2016) sur l'accès aux soins dans notre département, l'UFC-Que Choisir de l'OISE a réalisé une nouvelle étude pour établir un état des lieux actualisé sur la situation
- L'approche de l'UFC-Que Choisir sur la fracture sanitaire combine l'accès géographique et l'accès financier (la pratique ou non de dépassements d'honoraires par les médecins)
- Cette question des dépassements d'honoraires est importante puisqu'ils peuvent entraîner un renoncement aux soins
- En prenant en compte ces deux dimensions de l'accès aux soins, l'UFC-Que Choisir a étudié conjointement la localisation et les prix pratiqués par les médecins de 4 spécialités en accès direct :
 - Généralistes
 - Ophtalmologues
 - Pédiatres
 - Gynécologues



MÉTHODOLOGIE DE NOTRE ÉTUDE

- Pour les 4 spécialités, et pour toutes les communes du département, nous avons calculé l'offre de soins disponible, en retenant un temps de trajet maximal entre le domicile et le cabinet du médecin de 30 minutes pour les généralistes, et de 45 minutes pour les spécialistes
- Les calculs des temps de parcours ont été affinés par rapport à nos précédentes analyses de 2012 et 2016 (les résultats de cette nouvelle étude ne sont donc pas comparables avec les précédents)
- Nous croisons pour chaque commune la demande potentielle en soins des personnes y résidant (établie en fonction de besoins évoluant selon l'âge ou le sexe) et l'offre de médecine de ville, pour établir un indicateur permettant de mesurer l'accessibilité potentielle localisée (APL)
- Nous avons relevé sur une base de données provenant de l'Assurance Maladie les tarifs pratiqués par les médecins de juillet 2021 à juin 2022

UNE CLASSIFICATION DE L'OFFRE DE SOINS EN CINQ CATÉGORIES ET EN FONCTION DES TARIFS (1/2)

- Les communes sont réparties en fonction de l'offre médicale disponible pour leurs habitants, par rapport à la moyenne nationale :

Classification UFC-Que Choisir sur l'accès aux médecins	Densité médicale
Désert médical	Au moins 60 % en-dessous de la moyenne nationale
Accès difficile	Entre 30 % et 60 % en-dessous de la moyenne nationale
Accès inférieur à la moyenne	Entre la moyenne nationale et 30 % en-dessous
Accès supérieur à la moyenne	Entre la moyenne nationale et 30 % au-dessus
Accès très supérieur à la moyenne	Au moins 30 % au-dessus de la moyenne nationale

- Notre classification reprend strictement les seuils de nos études précédentes
- Il faut donc noter que cette approche par comparaison (largement retenue par la littérature scientifique pour caractériser les déserts médicaux) ne signifie pas que les habitants des zones où l'offre est supérieure à la moyenne n'ont pas également des problèmes pour accéder à la médecine de ville

UNE CLASSIFICATION DE L'OFFRE DE SOINS EN CINQ CATÉGORIES ET EN FONCTION DES TARIFS (2/2)

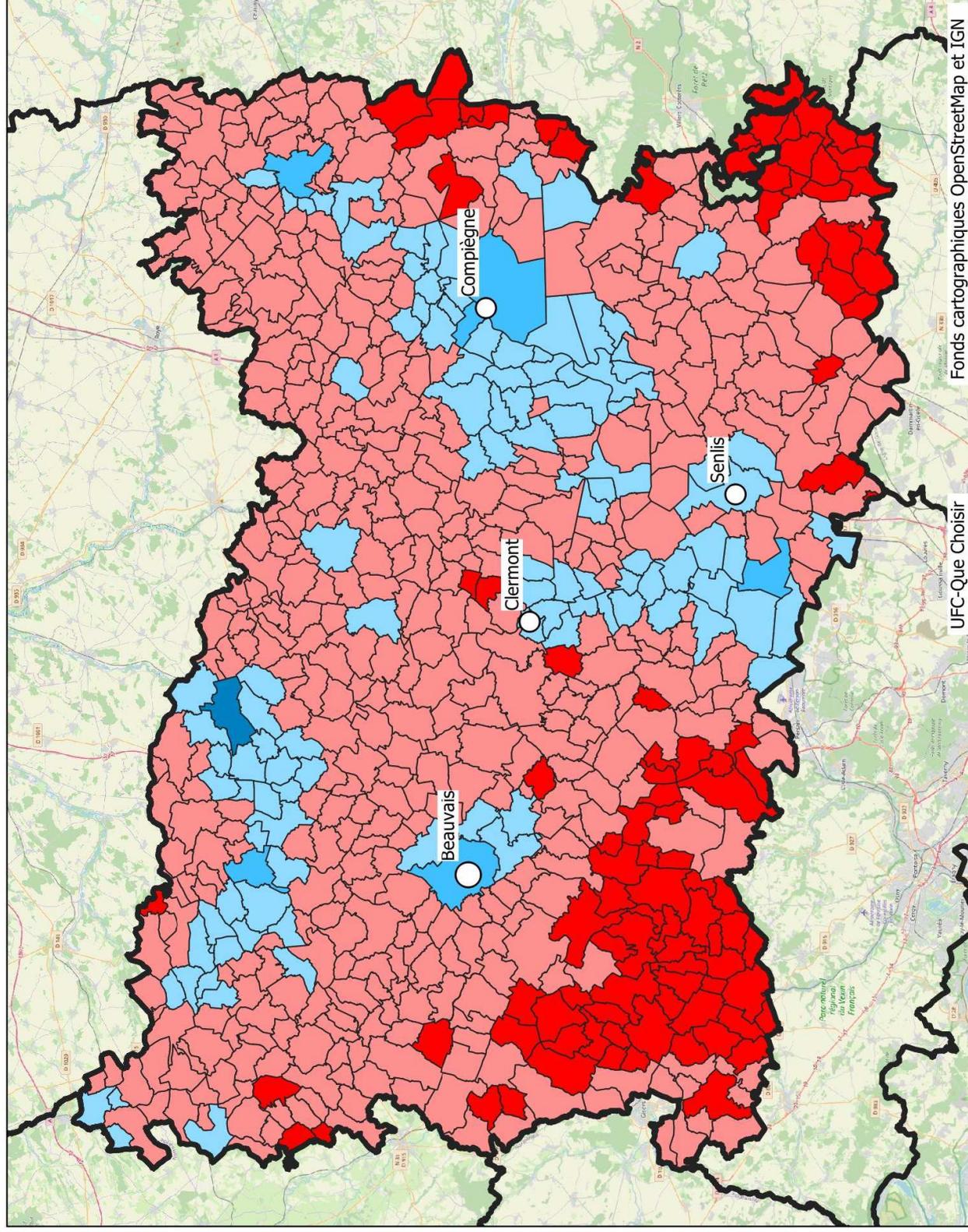
- Trois situations tarifaires sont étudiées :
 - l'aspect uniquement géographique, en prenant en compte tous les médecins, quels que soient leurs tarifs ;
 - l'aspect géographique et financier, en étudiant dans un premier temps l'offre disponible avec au maximum 50 % de dépassements d'honoraires (qui correspond au niveau médian de prise en charge des dépassements par les complémentaires santé)
 - l'aspect géographique et financier, en étudiant dans un second temps la seule l'offre disponible de médecins ne pratiquant aucun dépassement d'honoraires

Auscultons l'étendue de la fracture sanitaire dans notre département



Généralistes Oise : carte de la fracture sanitaire

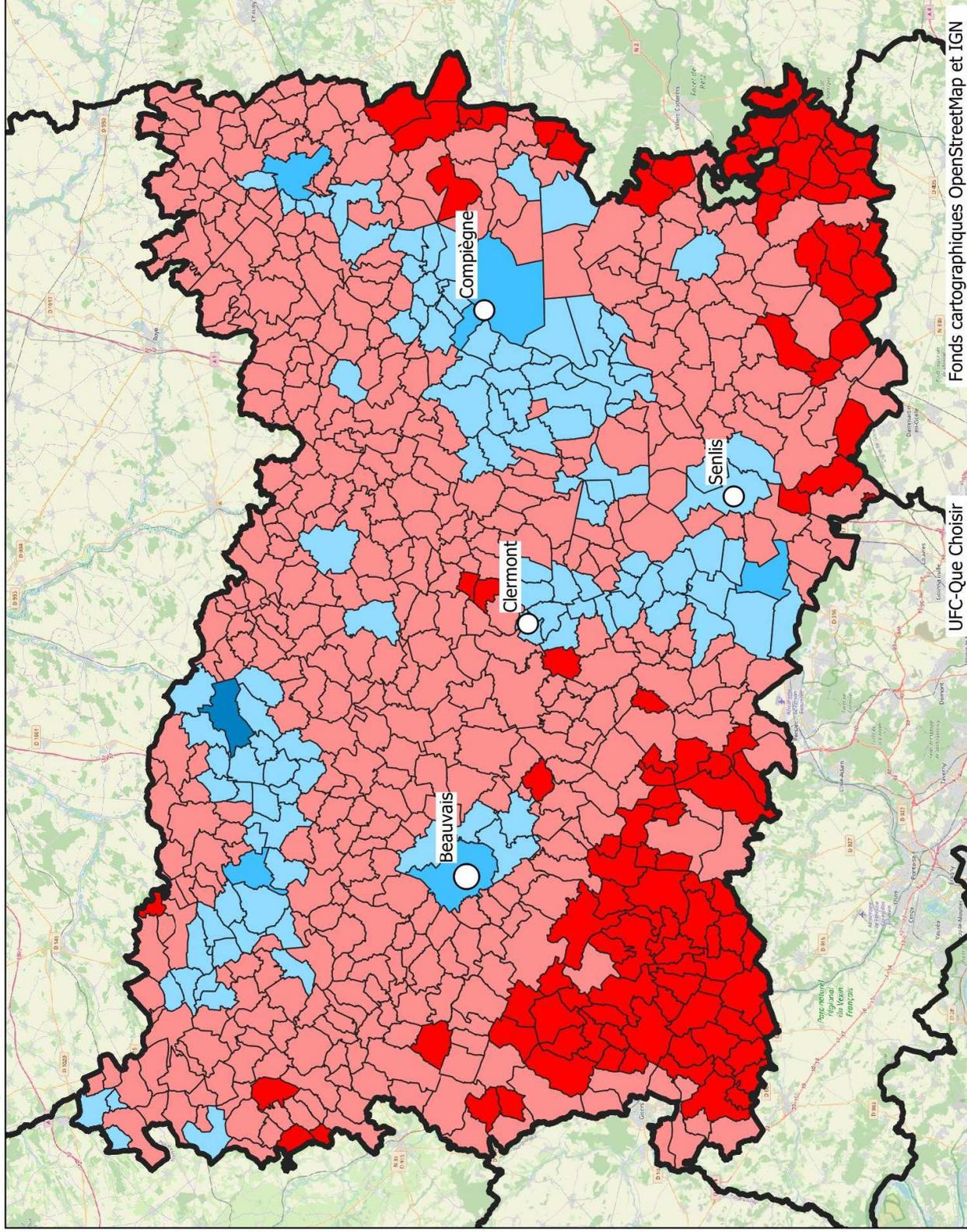
Tarifs : tous



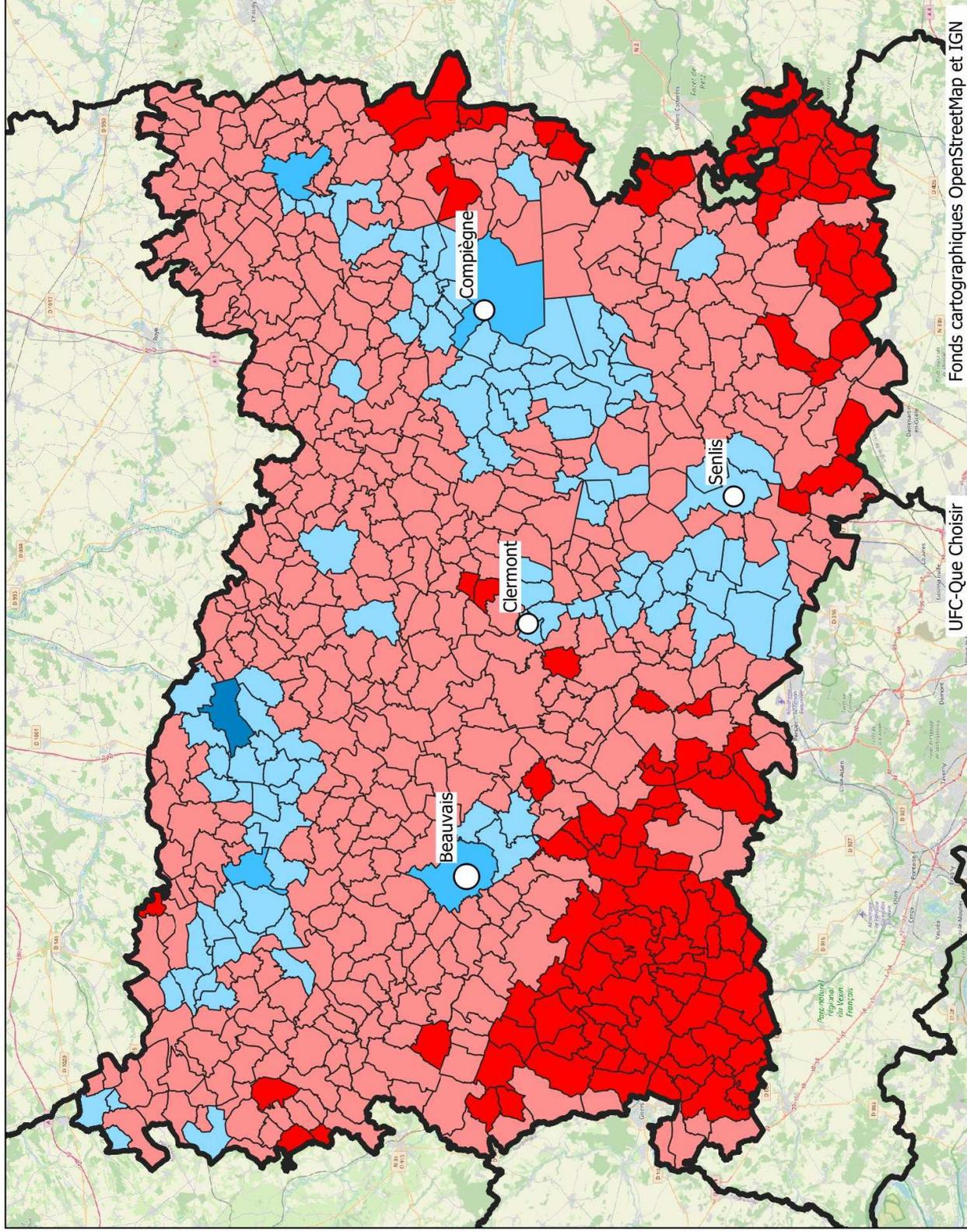
- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture



Généralistes Oise : carte de la fracture sanitaire Tarifs : jusqu'à 50% de dépassements d'honoraires



Généralistes Oise : carte de la fracture sanitaire Tarifs : uniquement médecins n'effectuant pas de dépassements d'honoraires



- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture

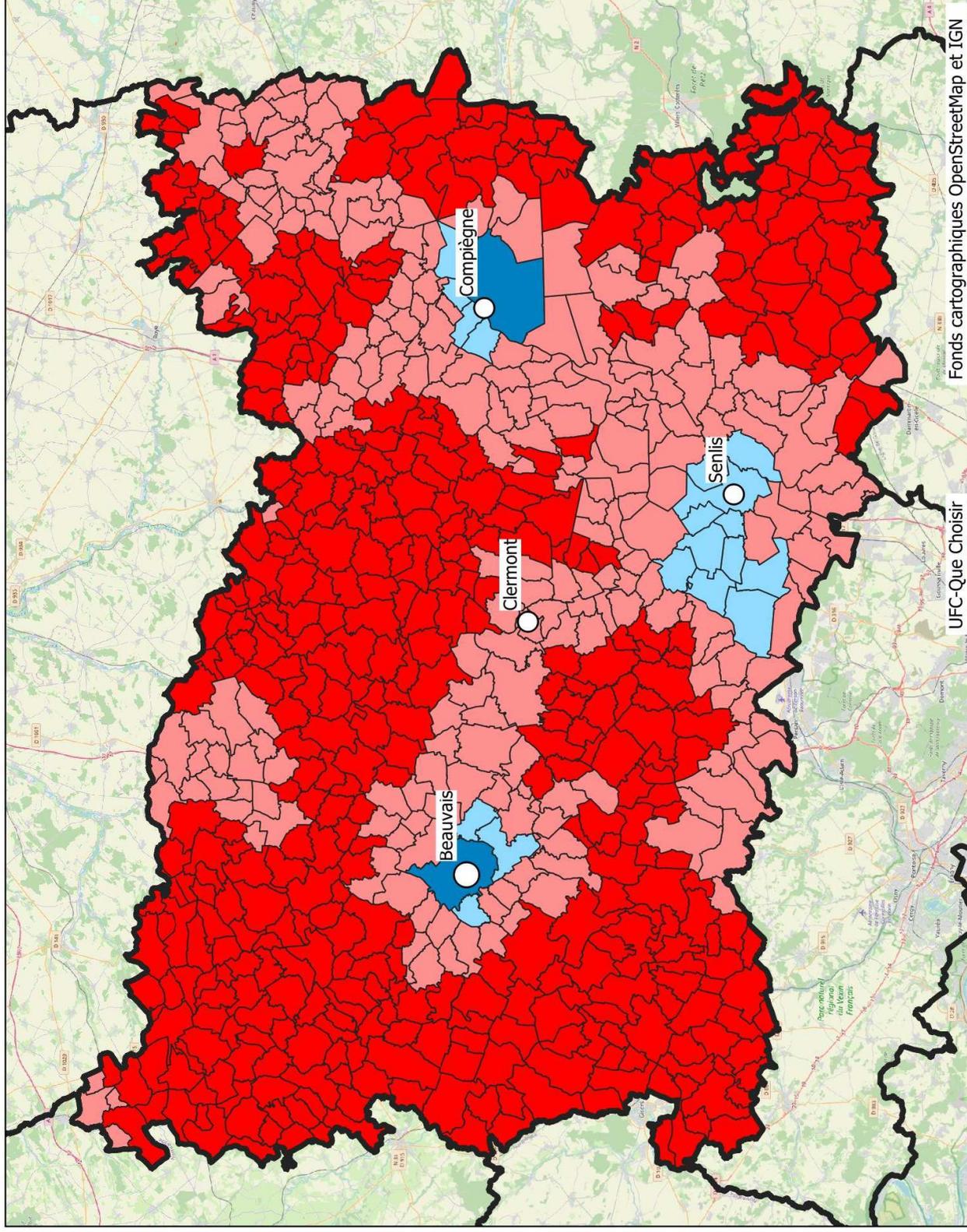


GÉNÉRALISTES : DES DÉSERTS GÉOGRAPHIQUES, MAIS PEU DE DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

- En ne prenant en compte que le critère géographique, 7,3% des habitants du département de l'OISE vivent dans un désert médical
- Mais 47,6% des habitants éprouvent toutefois de réelles difficultés (désert médical + accès difficile) pour accéder à un généraliste
- Peu de médecins généralistes pratiquent des dépassements d'honoraires
- La situation est donc relativement proche lorsque l'on veut se soigner à tarif opposable : 50 % de la population réside alors dans une zone à accès difficile à un généraliste
- Parmi les villes de plus de 5 000 habitants, on constate les plus mauvais accès aux généralistes sans dépassements d'honoraires dans les communes de MERU, CHAMBLY ou encore LIANCOURT.

Ophthalmologues Oise : carte de la fracture sanitaire

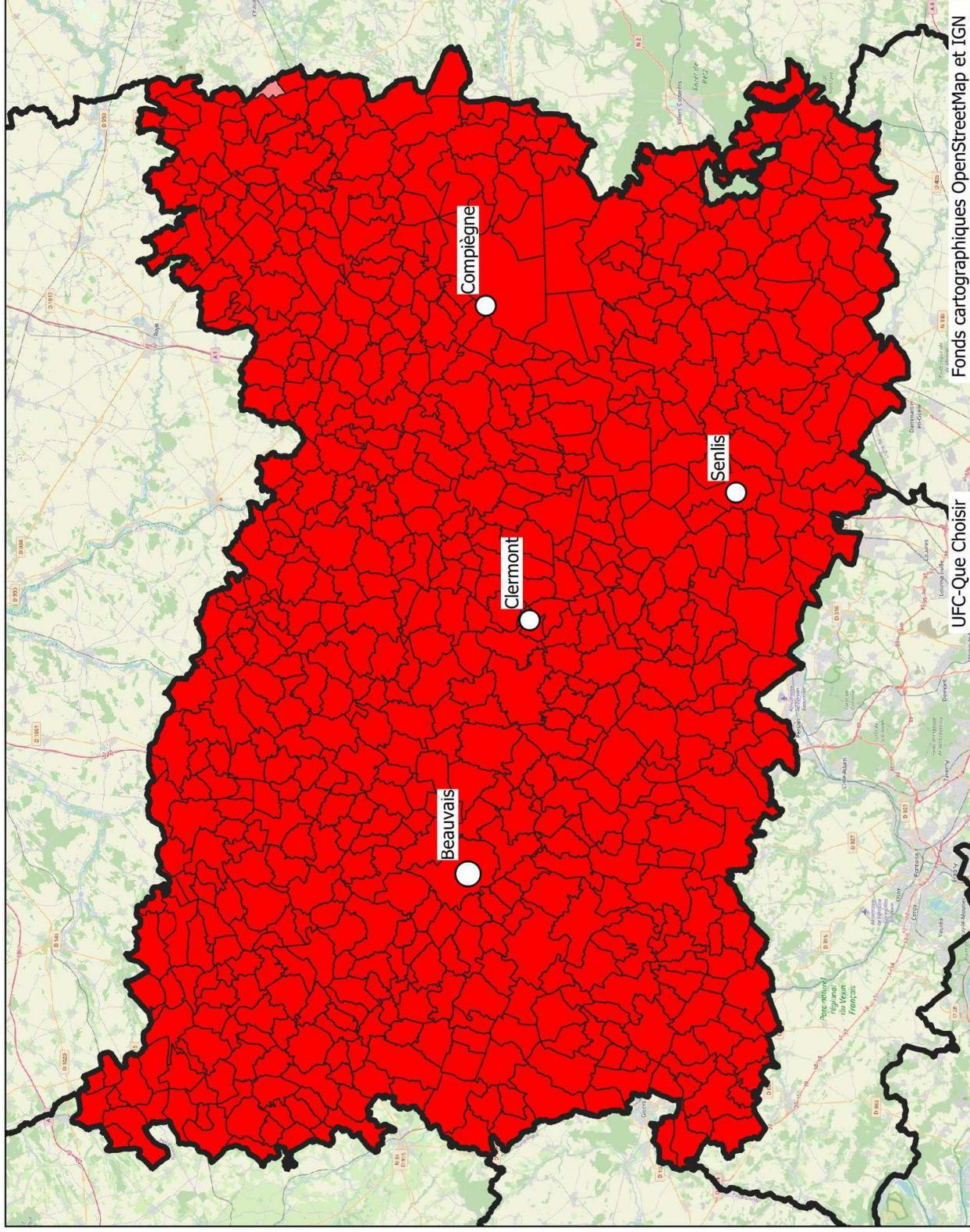
Tarifs : tous



- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture



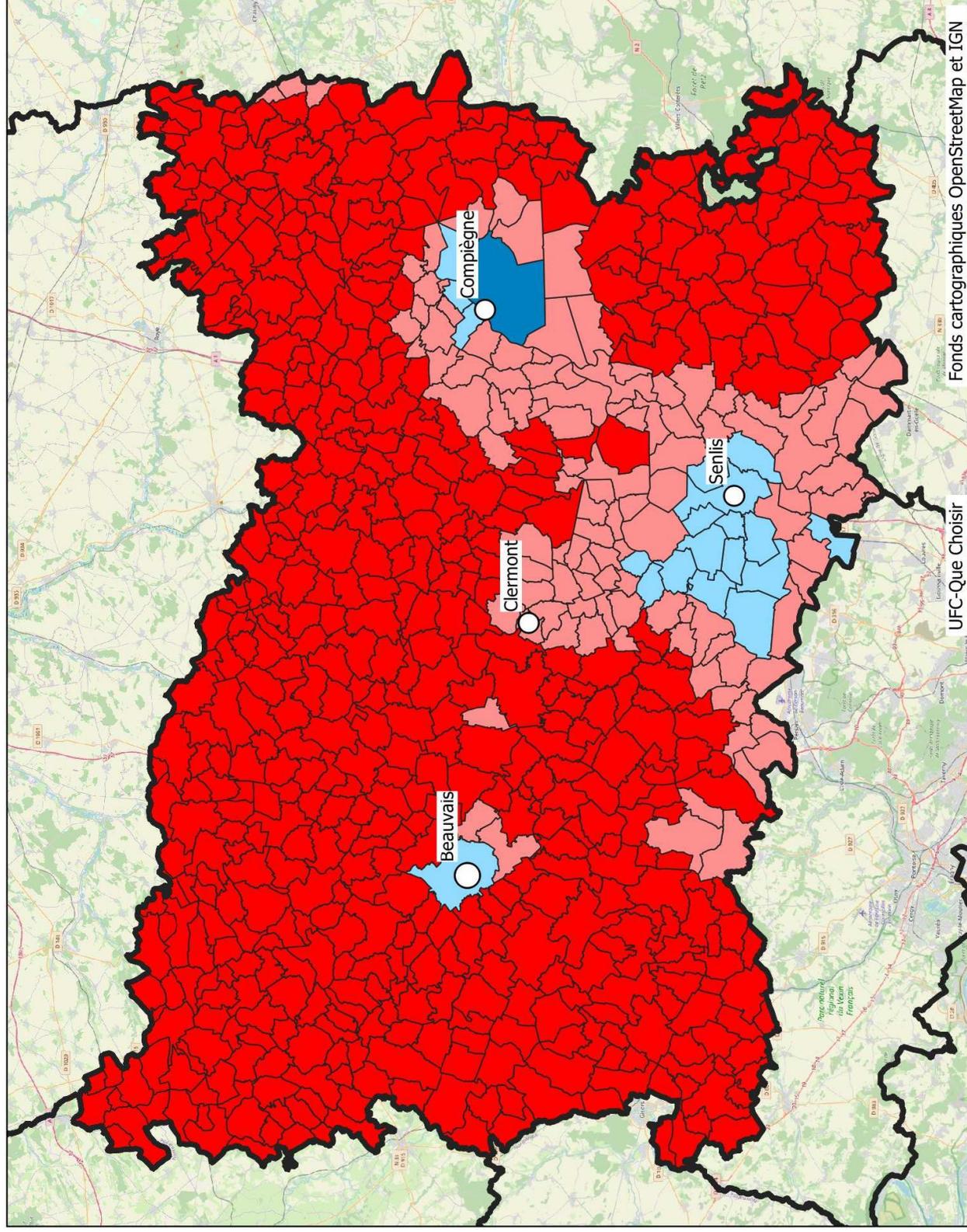
Ophthalmologues Oise : carte de la fracture sanitaire Tarifs : uniquement médecins n'effectuant pas de dépassements d'honoraires



- Alors que 32,6 % de la population du département vit dans un désert ophtalmologique, la fracture s'aggrave très largement lorsqu'on tient compte des dépassements d'honoraires
- 100 % des habitants **de l'OISE** résident dans un désert médical lorsqu'on ne prend en compte que les médecins respectant le tarif de base de la sécurité sociale
- Cet accroissement des déserts médicaux lorsque l'on prend en compte le critère financier s'explique par la large part des ophtalmologues qui pratiquent des dépassements d'honoraires
- Pour pouvoir accéder à un ophtalmologue ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires à moins de 45 minutes de son domicile, mieux vaut éviter d'habiter à BOREST, LAVERSINES ou encore MORIENVAL.

Pédiatres Oise : carte de la fracture sanitaire

Tarifs : tous

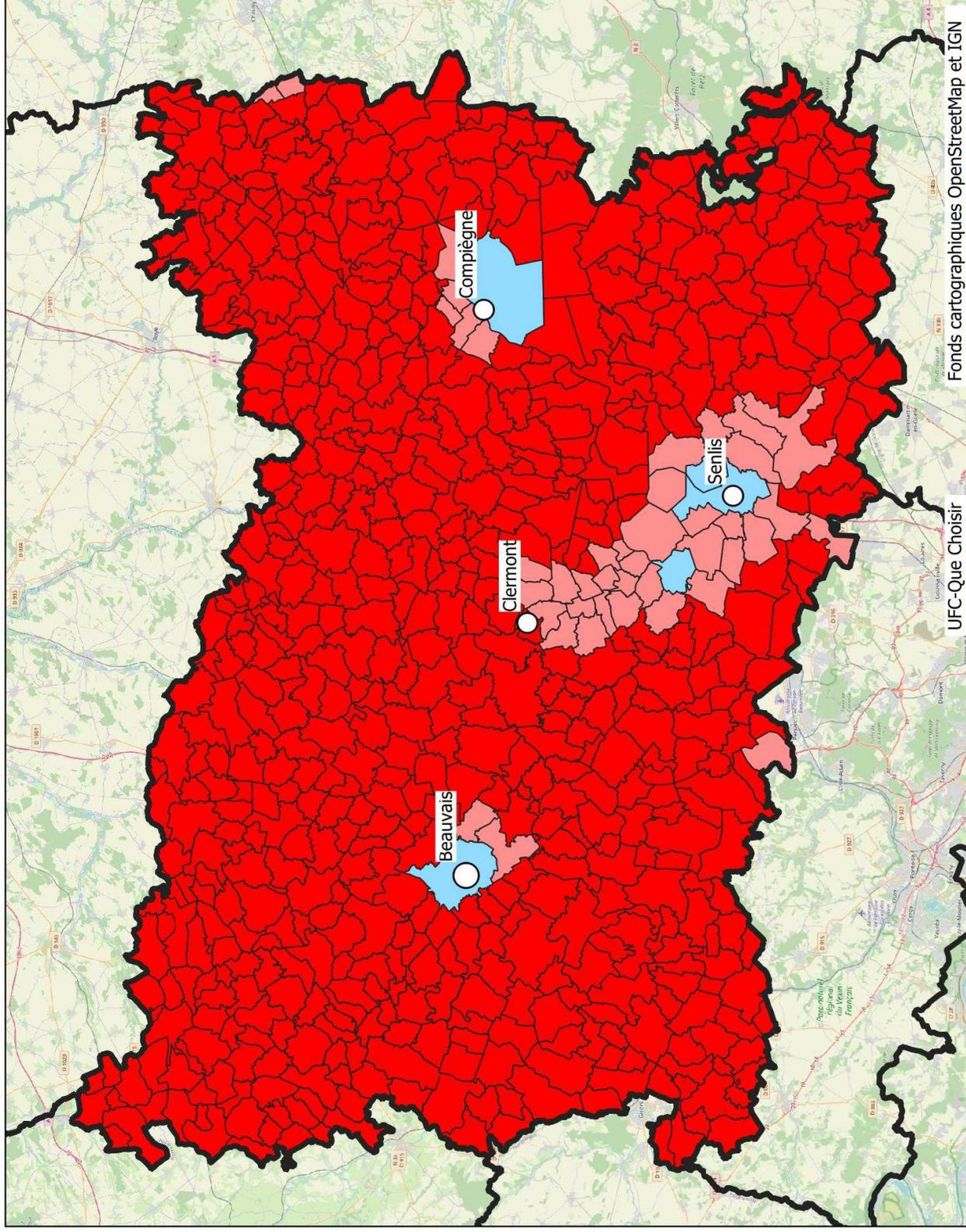


- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne

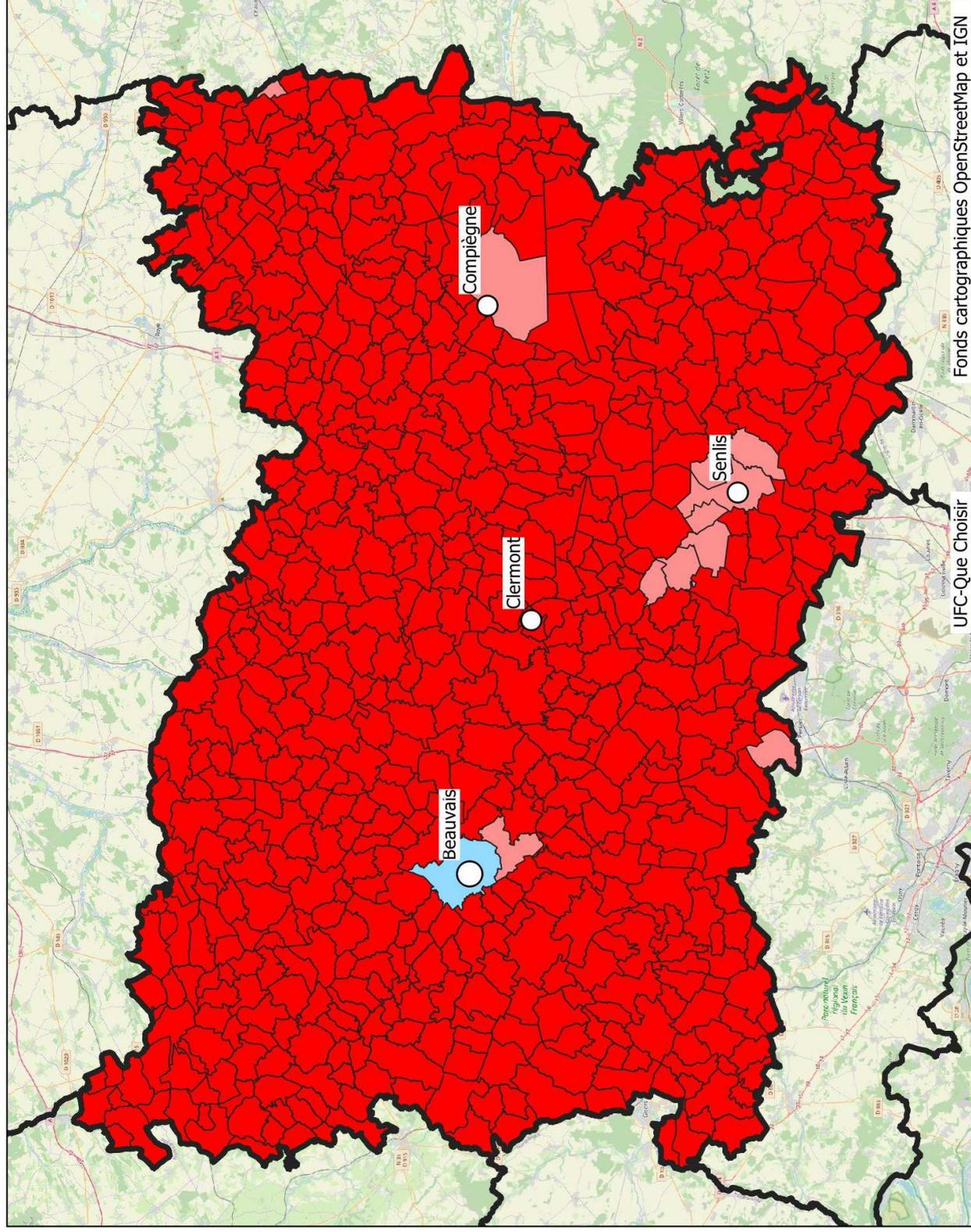
- Préfecture
- Sous-préfecture



Pédiatres Oise : carte de la fracture sanitaire Tarifs : jusqu'à 50% de dépassements d'honoraires



Pédiatres Oise : carte de la fracture sanitaire Tarifs : uniquement médecins n'effectuant pas de dépassements d'honoraires



PÉDIATRES : EN TROUVER N'EST PAS UN JEU D'ENFANT

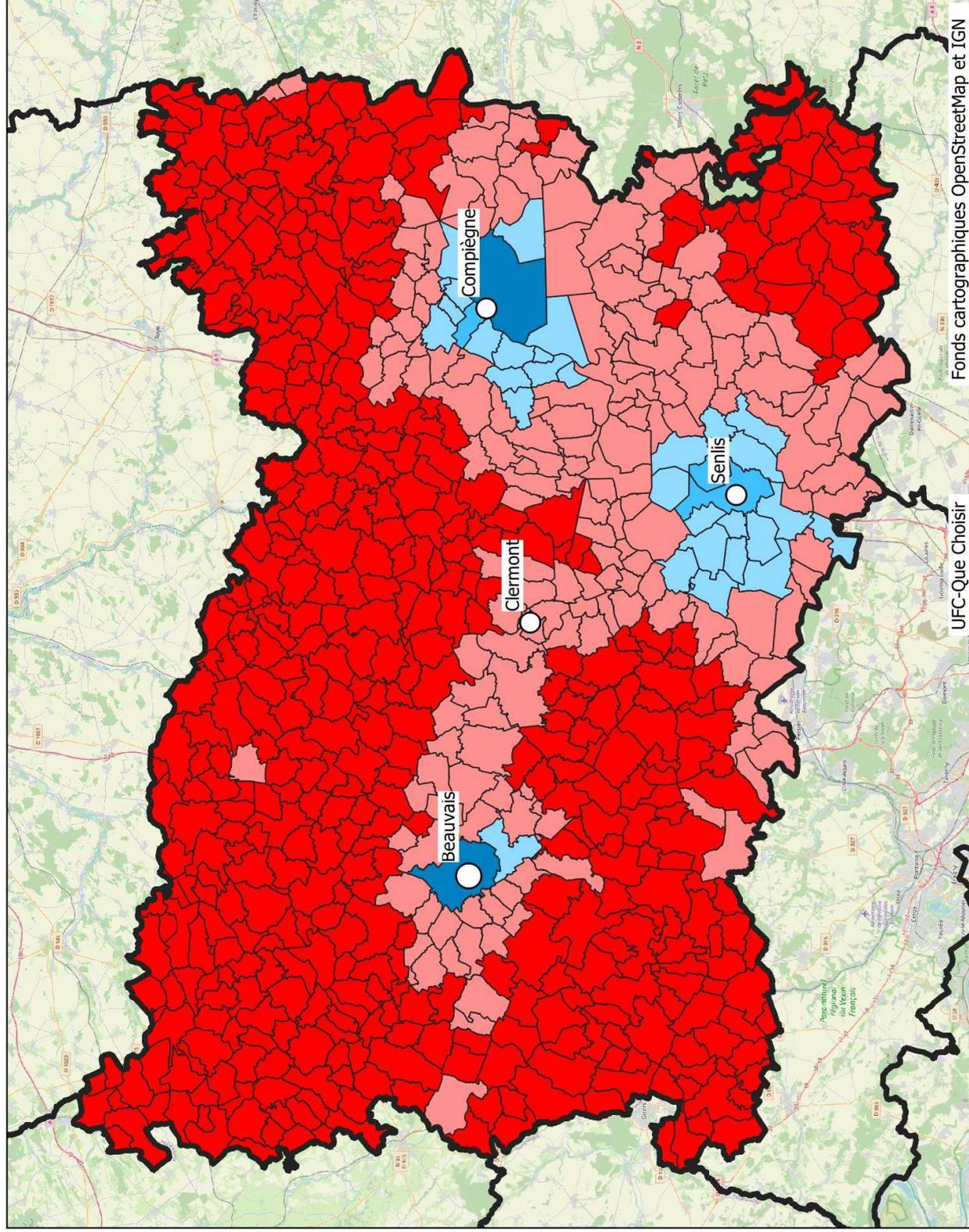
17

- Si l'on considère tous les pédiatres accessibles à moins de 45 minutes, 45,6 % des enfants ayant entre 0 et 10 ans vivent dans un désert médical. Ces spécialistes ne sont que rarement présents en dehors des villes principales
- L'accès aux soins se détériore si on intègre le critère financier : 76 % de nos enfants résident alors dans un désert médical pour les pédiatres
- Dans les villes de plus de 10 000 habitants, c'est à CREPY EN VALOIS, MERU et MONTATAIRE que la situation est la plus critique pour se soigner au tarif de la sécurité sociale



Gynécologues Oise : carte de la fracture sanitaire

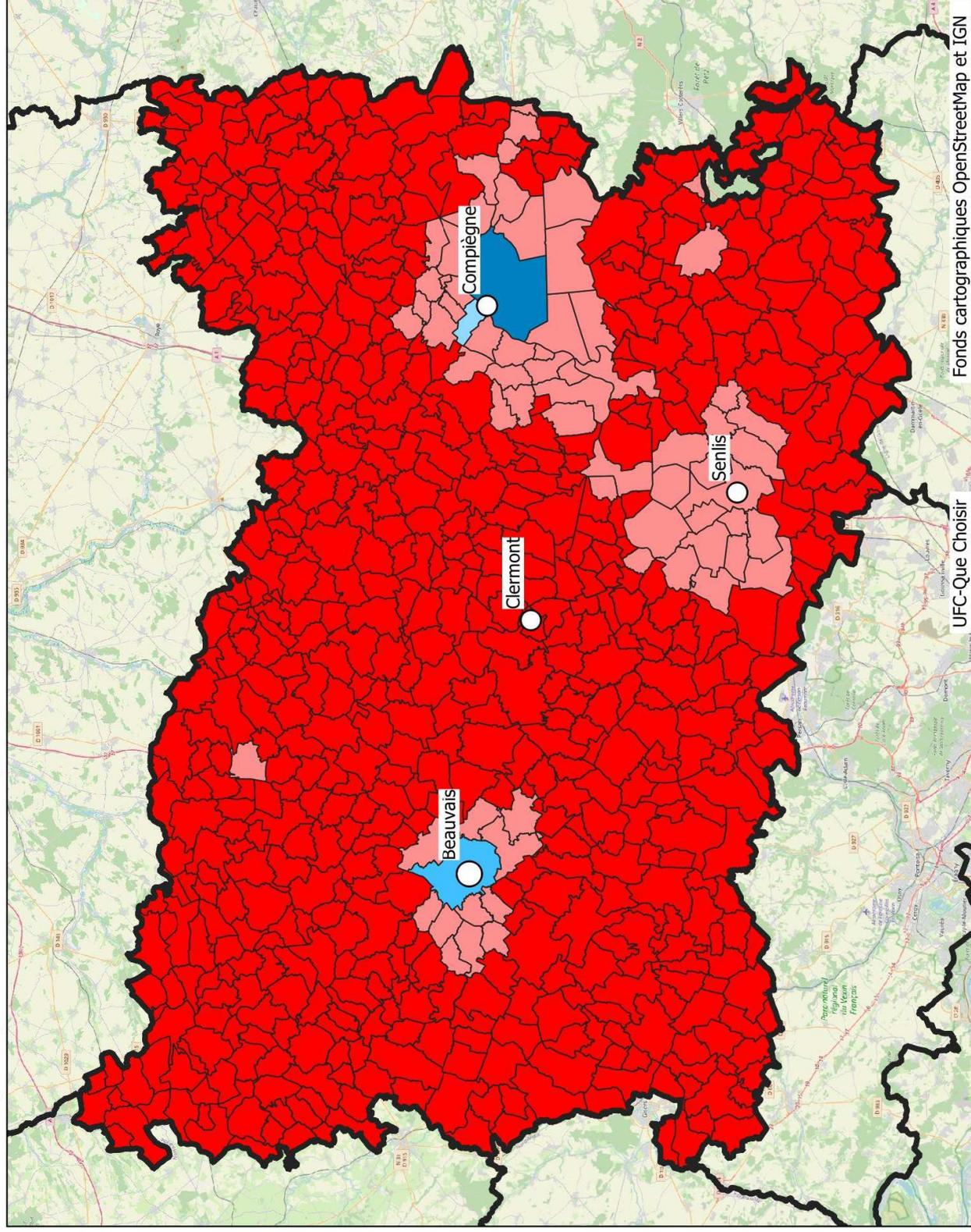
Tarifs : tous



- Desert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture



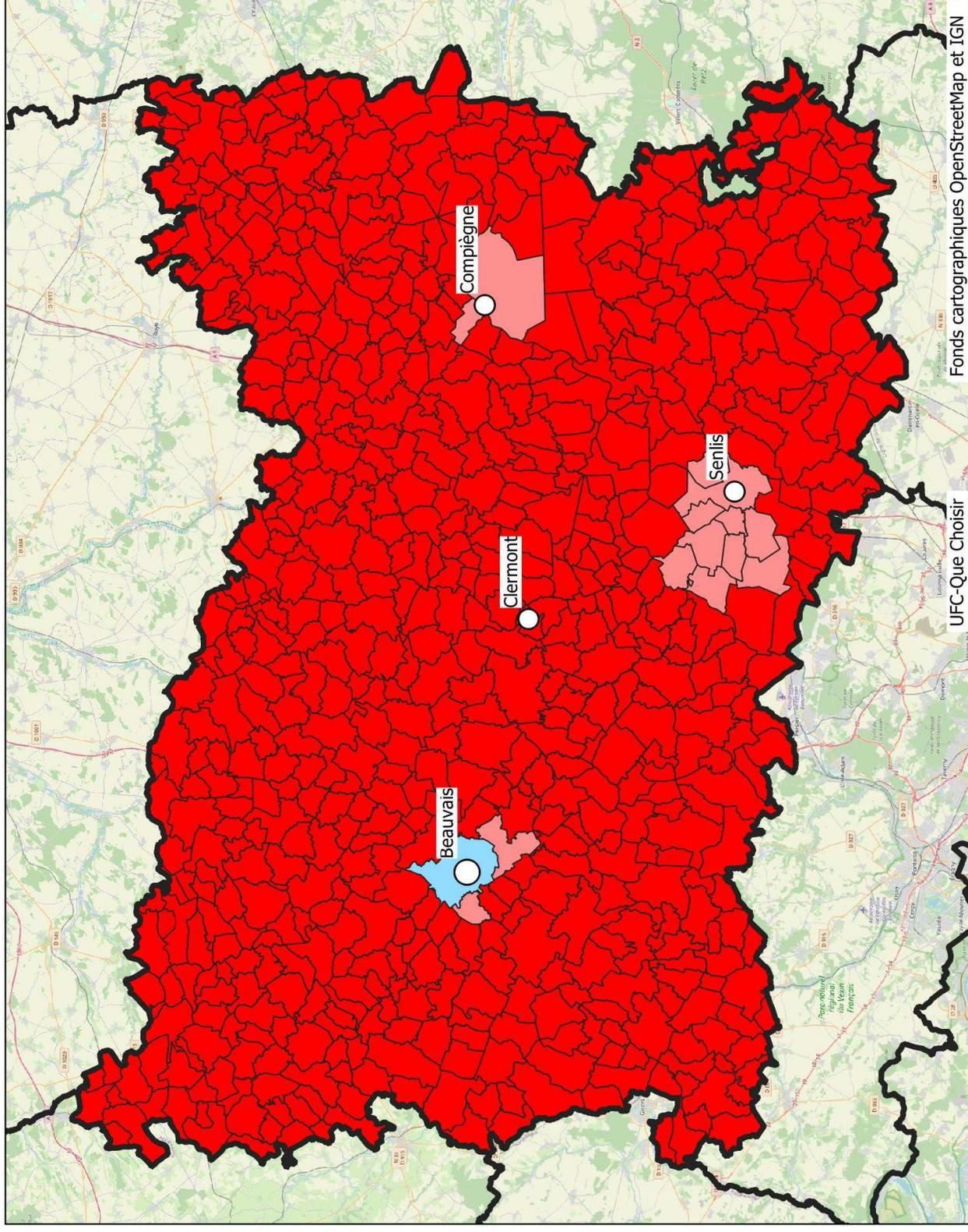
Gynécologues Oise : carte de la fracture sanitaire Tarifs : jusqu'à 50% de dépassements d'honoraires



- Désert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne
- Préfecture
- Sous-préfecture



Gynécologues Oise : carte de la fracture sanitaire Tarifs : uniquement médecins n'effectuant pas de dépassements d'honoraires



- Desert médical
- Accès difficile
- Accès inférieur à la moyenne
- Accès supérieur à la moyenne
- Accès très supérieur à la moyenne

- Préfecture
- Sous-préfecture



- En ne considérant que l'aspect géographique de l'accès aux soins, il est inquiétant de constater que 36,7 % des femmes de plus de 15 ans du département subissent un désert médical pour l'accès aux gynécologues
- C'est dans les villes de ELEN COURT, DAMERAUCOURT ou DARGIES que trouver un gynécologue se révèle le plus problématique.
- Cette spécialité pratique massivement des dépassements d'honoraires
- En conséquence, 76,7 % des femmes de l'OISE voulant accéder à un gynécologue ne pratiquant pas de dépassements vivent dans un désert médical !

UN BILAN DÉPLORABLE APPELANT DE VÉRITABLES MESURES CORRECTRICES

- Les constats établis par notre association sur la situation dans le département de **l'OISE** sont éloquents :
 - L'accès géographique aux soins de ville est difficile pour les généralistes, et encore bien davantage pour les spécialistes
 - Surtout, les dépassements d'honoraires menacent considérablement l'accès aux médecins spécialistes (particulièrement les ophtalmologues et les gynécologues)
- Ces constats soulignent l'échec criant des mesures incitatives (coûteuses pour les finances publiques) pour résorber la fracture sanitaire
- Lorsqu'elle est possible, la téléconsultation est uniquement adaptée à des consultations sans auscultations, et ne constitue donc en aucun cas une réponse à l'absence physique de spécialistes

Un véritable courage politique s'impose pour mettre fin au scandale de la fracture sanitaire !



LES DEMANDES DE L'UFC-QUE CHOISIR POUR METTRE FIN À LA FRACTURE SANITAIRE

Soucieuse de garantir un égal accès à la médecine de ville sur tout le territoire, l'UFC-Que Choisir demande :

- L'instauration d'un conventionnement territorial des médecins ne permettant plus aux médecins de s'installer en zones surdotées, à l'exception du secteur 1 (tarif de la sécurité sociale) quand la situation l'exige (remplacement d'un médecin partant à la retraite ou zone très largement sous-dotée en médecins en secteur 1)
- La fermeture de l'accès au secteur 2 (à honoraires libres) à l'origine du développement incontrôlé des dépassements d'honoraires. Les nouveaux médecins ne devraient avoir le choix qu'entre un secteur 1 aux honoraires sans dépassements et l'Option de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM), qui encadre les dépassements d'honoraires
- La suppression des aides publiques aux médecins ne respectant pas le tarif de la sécurité sociale, hors OPTAM
- L'organisation d'un système de désignation effective d'un médecin traitant à chaque usager qui en fait la demande



L'UFC-Que Choisir de l'OISE :

- Alerte ce jour les parlementaires de notre département sur les difficultés d'accès aux soins sur notre territoire et leur demande porter les propositions de l'association pour mettre fin à la fracture sanitaire
- Appelle les consommateurs du département à consulter la carte interactive gratuite permettant de connaître l'offre médicale accessible depuis leur commune disponible sur www.quechoisir.org, et d'interpeller les parlementaires de l'OISE pour leur demander d'agir pour établir un égal accès aux soins pour tous